

Image not found or type unknown



Ouverture d'un pizzeria terrain prive

Par **gagi**, le **22/02/2019** à **08:37**

MME MR Bonjour,

Je souhaite ouvrir un commerce en installant un chalet en bois de 17 m2 environ (moins de 20) sur un terrain privé à titre de pizzeria à emporter .

Pour commencer je pensais me mettre en statut d'auto entrepreneur mais en ce qui concerne les autorisations et l'ouverture du commerce comment dois-je procéder et à qui demander.

Par avance merci beaucoup.

Cordialement.